

Communiqué de presse

Construction de deux collèges par la Métropole de Lyon à Albigny sur Saône et à Vénissieux

La vice présidente **Véronique Moreira** a organisé une conférence de presse le vendredi 17 septembre au matin pour présenter les projets de la métropole en direction des collèges.

Outre le fait que cette **conférence aura lieu avant la commission** "éducation, culture, patrimoine et sport" de la métropole qui ne se réunira que dans l'après midi, *No Ghetto* qui milite pour plus de mixité sociale et d'origine dans les collèges souhaite pointer les incohérences de l'actuel exécutif métropolitain.

La métropole va délibérer le 27 septembre afin de lancer la construction de **deux nouveaux collèges**

La lecture des rapports permet d'établir ce comparatif.

	Albigny	Vénissieux
date d'ouverture prévue	2026	2025
coût du terrain	4 M€	5,5 M€
capacité	700 élèves	700 élèves
salles	22 salles de cours 2 salles Ulis 6 salles de sciences 2 salles d'art	22 salles 1 salle ulis + 1 banalisée 6 salles de sciences 2 salles d'art
cantine	cuisine de production	unité de réchauffage
logements de fonction	3 de 100m2	9 de 90 m2
coût opération de construction	31,9 M€	29,6 M€
mode de consultation	concours d'architecture	marché public global de performance

Deux collèges, deux ambiances...

La métropole va donc construire deux collèges dans **2 secteurs bien différents de la métropoles**

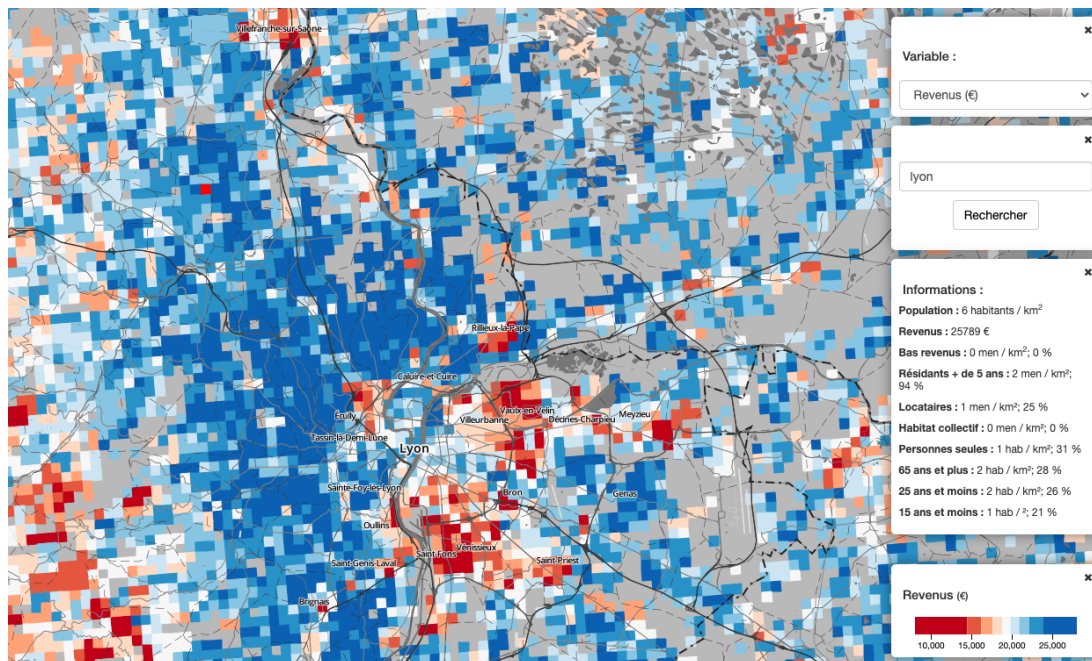
- Albigny sur Saône, secteur avec forte proportion de foyers à revenus élevés avec une très faible part d'immigrés d'origine extra européenne parmi les 25-54 ans
- Vénissieux, secteur avec forte proportion de foyers à faibles revenus et une très forte proportion d'immigrés d'origine extra européenne parmi les 25-54 ans.

Ces deux communes offrent donc des **profils socio-économiques de leur population quasiment opposés**, la carte mesurant l'indice de ségrégation produite par [France Stratégie](#) illustrant parfaitement cette situation.

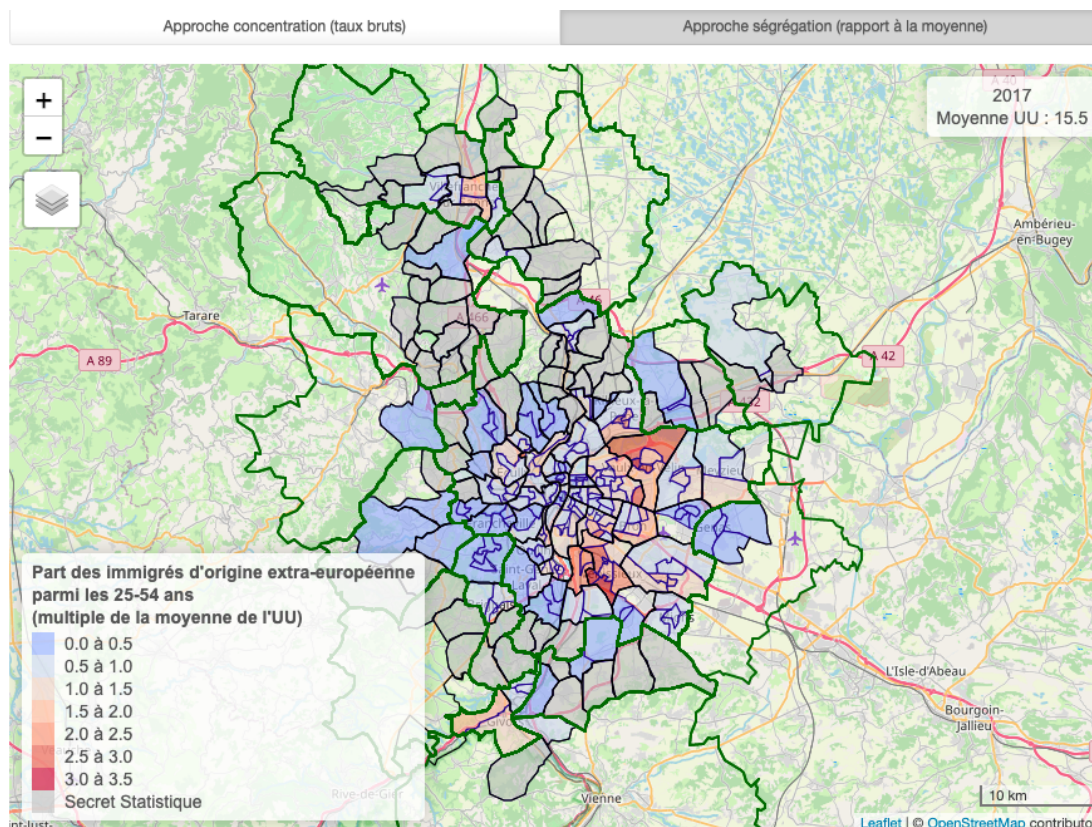
no ghetto !

association pour la promotion de la mixité sociale et d'origine dans les collèges
no-ghetto.fr - bonjour@no-ghetto.fr

Des cartes qui parlent d'elles même !



source ; <https://www.comeetie.fr/galerie/francepixels>



Sources : https://francestrategie.shinyapps.io/app_seg/

no ghetto !

association pour la promotion de la mixité sociale et d'origine dans les collèges
 no-ghetto.fr - bonjour@no-ghetto.fr

Une vice présidente verte

La vice-présidente en charge des collèges est Madame **Véronique Moreira**, membre du parti *Europe Ecologie Les Verts*.

[Le programme](#) de cette formation propose dans son chapitre “*Une éducation pour tou.te.s, avec tou.te.s*”

– de contrer les inégalités en créant une dotation progressive des établissements : sur le modèle de la loi SRU, la dotation consolidée des établissements sera progressive. Tous les établissements, publics et privés, auront comme objectif d’atteindre une mixité réelle et seront évalués et financés selon ce critère.

– de faire de la carte scolaire un outil de mixité sociale en la transposant à l’échelle des bassins de vie. Elle sera réévaluée tous les cinq ans par une instance indépendante composée à parité de représentant.e.s des familles, de l’Éducation nationale et d’élu.e.s locaux

Le programme des deux collèges prévu est quasiment similaire : 700 élèves, un nombre de salles identique, des “ambitions environnementales” très élevées...

no ghetto !

association pour la promotion de la mixité sociale et d’origine dans les collèges
no-ghetto.fr - bonjour@no-ghetto.fr

Et pour la cohérence...

Les logements de fonctions du collège de Vénissieux seront de **90m²**, ceux d'Albigny de **100m²**

Les repas servis au collège de Vénissieux seront **réchauffés**, ceux d'Albigny seront **préparés sur place**

Le projet de Vénissieux sera issu d'un **marché public global de performance**, la collectivité confiant la construction et l'exploitation du bâtiment à un groupe de BTP. Ces bâtiments sont généralement de faible qualité architecturale et privilégient la rapidité à la qualité. Le projet d'Albigny sera issu d'un **concours d'architectes** permettant de choisir la meilleure conception par rapport au programme.

Le coût de l'opération de construction du collèges de **Vénissieux sera de 29,6 M€**, celui d'Albigny de **31,9 M€**. Le choix des terrains et leurs coûts d'acquisition relèvent semble-t-il de la précédente mandature.

Alors que le programme politique d'EELV revendique plus de **"mixité sociale"**, à **aucun moment ce mot** n'est cité dans le dossier de *Met, le magazine de la métropole* consacré aux collèges, ni dans les projets de rapports présentés aux conseillers métropolitains.

Alors que le programme politique d'EELV prévoit de **"contrer les inégalités"**, la métropole de Lyon prévoit de consacrer **2,3 Millions d'euros de plus à un collège** situé dans un secteur favorisé au détriment d'un collège situé entre deux zones urbaines sensibles (les Minguettes à Vénissieux, l'arsenal à Saint-Fons)

La question que chaque habitant de la métropole devrait se poser est donc : **Comment expliquer une telle incohérence entre les discours et les actes ?**

no ghetto !

association pour la promotion de la mixité sociale et d'origine dans les collèges
no-ghetto.fr - bonjour@no-ghetto.fr

No Ghetto, une association engagée pour la mixité sociale et d'origine dans les collèges

- Créée en 2009 pour interroger l'opportunité de la construction d'un collège entre deux zones urbaines sensibles (Vénissieux & Saint-Fons)
- Une première rencontre en octobre 2020 avec la nouvelle vice-présidente en charge des collèges de la métropole, un second programmé fin septembre 2021...
- Obtention de la part de la métropole d'une [carte dynamique des périmètres scolaires des collèges](#), une première en France même si son actualisation tarde..
- Sélection par le collectif [Data for good](#) pour modéliser la définition des cartes scolaire à partir des données socio-économiques des territoires.
- Mobilisation durant l'examen du [projet de loi contre le séparatisme](#). La ségrégation urbaine crée de la ségrégation scolaire source de séparatisme. Visio conférence avec une vingtaine de député, proposition d'amendement.
- Audition par le cabinet du ministre de l'éducation, participation à une table ronde organisée par la commission des affaire culturelle et éducation de l'Assemblée nationale
- Tribunes dans la presse nationale, participation à des émissions de télévision régionales et nationales, plusieurs articles dans la presse nationale.
- Une association active réunissant une cinquantaine de membres, principalement de l'agglomération lyonnaise.

no ghetto !

association pour la promotion de la mixité sociale et d'origine dans les collèges
no-ghetto.fr - bonjour@no-ghetto.fr